Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260518-DE2026009-DE

CCAS DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S N°2026-009

DATE DE CONVOCATION
5 mai 2026

L'an deux mille vingt-six
Le treize mai à Quinze heures

NOMBRE DE MEMBRES

Le C.C.A.S légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la vice-présidence de Mme Béatrice GRAZIANA,

En exercice :11
Présents : 08
Votants : 09

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de
Mme Pauline PAREZ qui donne pouvoir à Mme Bétarice GRAZIANA

Absents : Mr Alain BARGAIN, Mme Marie MONOT

4. SUBVENTION 2026

Mme la Vice-Présidente rappelle le montant des subventions votées en 2025 et les bénéficiaires.

Entraide Plus	300.00 €
ADMR	100.00 €
FNATH	100.00 €
Les Amis d'Alexis	100.00 €
Nawari Kourientine	100.00 €
Secours Catholique	100.00 €
Halte au cancer	200.00 €
Chris à vif	500.00 €
Enfance et Partage	200.00 €
Total	**1 700.00 €**

Mme la Vice-Présidente informe le conseil d'administration qu'une somme de 1 800 € a été provisionnée au budget 2026 et qu'il convient de respecter ce cadre. Plusieurs dossiers de demande de subvention ont été réceptionnés dans les temps et jugés complets. M. la Vice-Présidente présente les demandes et propose au CA d'attribuer les subventions suivantes aux bénéficiaires suivants dans l'épure budgétaire 2026 :

Entraide Plus	300.00 €
ADMR	100.00 €
Les Amis d'Alexis	100.00 €
Secours Catholique	100.00 €
Enfance et Partage	150.00 €
CIDFF Brest	200.00 €
AMF Téléthon	100.00 €
Rêves de clown	100.00 €
Ligue contre le cancer	100.00 €
Donneurs de voix des bibliothèques sonores	100.00 €

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260518-DE2026009-DE

Alcool Accompagnement Prévention	100.00 €
Association du Finistère des conjoints survivants et parents d'orphelins	100.00 €
ADAPEI 29	100.00 €
Solidarité Paysans	150.00 €
Total	**1 800.00 €**

La commission administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCORDE** les subventions comme indiquées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 1 800,00 €.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les Jour, mois et an que ci-dessus.
Pour copie conforme,
La Vice-Présidente du CCAS,
Béatrice GRAZIANA

